

VEIL, il n'y a pas longtemps, les protestants paieraient plus que leur part, *per capita*, des taxes projetées. Faut-il en conclure que les institutions protestantes se reposent plus sur leur mérite et moins sur les priviléges ? Il est dangereux de le laisser croire.

Passons au second point.

Personne ne doute de l'habileté des corporations religieuses pour administrer leurs biens et pour faire toutes sortes de "bédits gommerces."

Et c'est précisément parce que ces communautés s'entendent si bien en affaires qu'il est difficile de comprendre pourquoi elles ont une si sainte horreur d'un système qui ferait payer chacun selon sa richesse, et qui ferait rendre à chacun selon ses mérites.

Nous n'avons jamais osé dire, par exemple, que les Frères de l'école de réforme ou les Sœurs du Bon Pasteur s'étaient ruinés par leurs contrats avec les pouvoirs publics.

La religion a donc tout à gagner en faisant disparaître un système qui donne lieu à de graves abus et par là même confond l'indigne avec le méritant.

L'intervention de Mgr Bruchesi dans le débat de la manière qu'il l'a faite, nous paraît au contraire de nature à soulever une dangereuse agitation.

MAGISTER

Les cheveux blancs sont les pointes d'écume qui couvrent la mer après la tempête.

UN TRESOR

C'est un trésor précieux, inestimable que le BAUME RHUMAL qui vous guérit facilement de toutes ces vilaines et douloureuses affections de la gorge et des poumons. 25c partout. 126

LE COMBLE

Enfin va-t-on ouvrir les yeux ?

Va-t-on se trouver assez humilié de l'insolence de maître Tarte ?

Le discours de Sorel a dû causer quelque surprise même à ceux qui ont suivi le ministre des travaux publics de près.

" Nous n'entendons que des louanges..... M. Laurier a voulu s'entourer des hommes les plus forts dans chaque province".

C'est ainsi qu'a parlé maître Israël.

Or, les hommes les plus forts pour Québec ce n'est pas ce bon conservateur Dobell, qui est revenu avec la célèbre veste de la ligne rapide.

Ce n'est pas Fitzpatrick, traître à Mercier en 1892, et qui a fait si piteuse mine lors du débat sur la loi des franchises.

Ce n'est pas sir Henry Joly, relégué dans un département de troisième ordre et dont M. Tarte disait lui-même " qu'il n'y était plus."

Ce n'est pas M. Geoffrion que l'on n'a pas jugé digne d'un portefeuille.

L'homme fort, c'est M. Tarte lui-même. C'est à lui qu'on a dit : " Vous avez mis ces gens-là au pouvoir."

Arrière, vieux lutteurs, vous n'êtes pas dignes de dénouer les cordons des souliers de maître Israël. Vos légitimes protestations ne sont que des crieailles à ses yeux et vous ne lui ferez pas peur.

Du reste, tandis que M. Tarte parlait ainsi à Sorel, avec l'approbation d'autres ministres, un de ses amis, M. Roby ne déclarait-il pas au club Bikerdike que " le ministre des travaux publics a plus d'esprit que tous les libéraux."

J'aime ce M. Roby. Il me paraît un homme qui sait tirer une conclusion logique d'un fait patent.

M. Tarte a dit à Lévis qu'il représentait l'élément conservateur dans le cabinet. Dans le procès Grenier, étant sous serment, il n'a pas voulu se dire libéral. A Sorel il a déclaré qu'il n'avait jamais passé sous les fourches caudines, qu'il n'aurait pas voulu le faire, et conséquem-